

Ivobank Limited
Conditions Générales Destinées aux Particuliers

Ivobank exerce une activité bancaire en ligne proposant des solutions sécurisées facilitant les paiements entre clients et détaillants en ligne. Ivobank est agréée et contrôlée pour ces besoins par l'Autorité des Services Financiers au Royaume-Uni (*Financial Services Authority*). Ivobank est inscrite au Registre FSA (*Financial Services Authority*) britannique sous le numéro 455011.

Le présent contrat est constitué des présentes conditions générales y compris la Charte de protection des données personnelles d'Ivobank, les Conditions d'Utilisation de son Site Internet, sa Page d'Informations sur les Modes de Paiement et toutes autres conditions générales qui pourraient s'appliquer à votre Compte Ivobank ou à tout autre Service que nous proposons de temps à autre (ci-après, collectivement les « Conditions Générales », toutes disponibles sur notre Site Internet). En ouvrant un Compte Ivobank auprès de nous, vous acceptez d'être lié par les présentes Conditions Générales.

Les présentes Conditions Générales s'appliquent à tout client Ivobank qui détient un Compte Ivobank. Si des conditions particulières s'appliquent aux clients situés dans d'autres pays, Ivobank communiquera lesdites conditions aux clients concernés, qu'ils devront lire et accepter conjointement aux présentes Conditions Générales.

Vous pouvez nous contacter à tout moment en cliquant sur le lien « Contactez-nous » figurant sur le Site Internet ou par courriel (enquiries@ivobank.com). Notre siège est sis 18 Hanover Square, Londres W1S 1HX, Royaume-Uni et notre société est immatriculée sous le numéro 5486286.

Les présentes Conditions Générales sont régies par le droit anglais et vous et nous acceptons de soumettre tout litige à la compétence non-exclusive des tribunaux anglais.

Si une stipulation des présentes s'avère illicite, nulle ou inopposable, cette disposition sera, sous réserve des dispositions légales applicables, considérée comme autonome et n'affectera pas la validité ni l'opposabilité des autres dispositions.

La langue régissant les présentes Conditions Générales est l'anglais. Les parties conviennent que les présentes Conditions Générales, y compris tous documents afférents, seront exclusivement rédigées en langue anglaise et en toutes autres langues qui pourraient être proposées sur notre Site Internet. Cependant, les parties conviennent que la version anglaise des présentes Conditions Générales, y compris tous documents afférents, prévaudra en cas d'incohérence ou de conflit, dans la mesure prévue par la loi applicable.

Dans les présentes, les termes et expressions suivants auront la signification qui leur est donné ci-après :

Définitions

Jour Ouvré : désigne (i) dans les Articles 22 et 24 et dans la Page d'Informations sur les Modes de Paiement, tous les jours où les banques sont ouvertes dans le pays dans lequel la transaction a lieu, à l'exception des samedis et dimanches ; et (ii) dans les autres cas, les jours où les banques sont ouvertes en Angleterre et au Pays de Galle, à l'exception des samedis et dimanches ;

Heure de Clôture : désigne l'heure indiquée sur le Site Internet après laquelle toute instruction de paiement que vous nous donnerez sera traitée le Jour Ouvré suivant, comme indiqué dans la Page d'Informations sur les Modes de Paiement ;

Compte Ivobank Inactif : est défini à l'Article 29 des présentes ;

Porte-Monnaie Electronique : est défini à l'Article 21.1.2 ;

Compte Bancaire Externe : désigne un compte chèque, un compte courant ou un compte épargne ouvert à votre nom auprès de la Banque Déclarée, dont nous avons vérifié qu'il était bien ouvert au même nom, à la même adresse et avec les mêmes droits et pouvoirs que ceux indiqués pour le Compte Ivobank ouvert par Ivobank ;

Fonction Renseignement de Formulaire : désigne la fonction qui vous permet de remplir automatiquement les informations relatives à votre Carte Virtuelle ou d'autres informations relatives à vos achats, telles que les adresses de livraison, sur des sites Internet tiers ;

Formulaire R85 : désigne le formulaire Revenus et Douanes de Sa Majesté (*HM Revenue & Customs*), « Epargne : demande des épargnants qui résident habituellement au Royaume-Uni pour recevoir des intérêts sans déduction fiscale », ou tout formulaire qui le complète ou le remplace ;

Formulaire R105 : désigne le formulaire Revenus et Douanes de Sa Majesté (*HM Revenue & Customs*), « Epargne : demande des épargnants qui ne résident pas au Royaume-Uni pour recevoir des intérêts sans déduction fiscale », ou tout formulaire qui le complète ou le remplace ;

FSA : désigne le Financial Services Authority du Royaume-Uni ;

Virement de Fonds : désigne un virement de fonds à partir de votre Porte-Monnaie Electronique ouvert auprès d'Ivobank vers votre Compte Bancaire Externe et inversement ;

Vérification de Compte Immédiate : désigne un moyen nous permettant de vérifier votre nom et votre adresse en ligne ;

Compte Ivobank : désigne un compte que vous avez ouvert auprès de nous, y compris les Comptes Epargnes et les Porte-Monnaies Electroniques ;

Commerçants Ivobank : désigne les cyber-commerçants qui acceptent le service bancaire en ligne « Porte-Monnaie Electronique Ivobank » comme moyen de paiement ;

Paiement Immédiat : désigne le service par lequel Ivobank permet aux clients d'obtenir un accès immédiat à des fonds non compensés, tel que décrit à l'Article 31. Il s'agit d'un service payant qui nécessite que soit déclaré un Compte Bancaire Externe utilisant la Vérification de Compte Immédiate ;

Dépôt Symbolique : désigne une procédure de vérification par laquelle Ivobank peut déposer une petite somme sur votre Compte Bancaire Externe afin de vérifier votre nom et votre adresse. Pour finaliser la procédure de Dépôt Symbolique, il vous sera demandé de vérifier les détails du dépôt que vous avez reçu. Il ne s'agit pas d'un service immédiat ;

Banque Déclarée : désigne un établissement financier de dépôt réglementé mais qui n'est pas affilié à Ivobank, auprès duquel un Compte Bancaire Externe a été ouvert par un client ;

Compte Epargne : est défini à l'Article 21.1.1 ;

Informations de Sécurité : désigne le nom d'utilisateur, le mot de passe, le PIN et toute donnée dont vous devez vous souvenir et que vous choisissez lorsque vous configurez la sécurité de l'accès Internet à votre Compte Ivobank ;



Services : désigne les services que nous vous fournissons périodiquement, y compris ceux décrits dans les présentes Conditions Générales et tous nouveaux services que nous proposons ponctuellement ;

Carte Virtuelle : désigne une carte virtuelle qui fonctionne comme une carte de paiement et qui peut être utilisée pour effectuer des paiements sur l'Internet, auprès de boutiques en ligne et d'autres sites Internet, sous réserve que le paiement par MasterCard soit accepté ;

Site Internet : désigne l'adresse de notre site Internet www.ivobank.com ; et

Nous, notre, nos ou Ivobank : désigne Ivobank Limited qui est une banque agréée au Royaume-Uni.

SECTION 1

Conditions Générales destinées aux clients

1 Ouverture de votre Compte Ivobank

1.1 Vous pouvez ouvrir un Compte Ivobank auprès d'Ivobank en effectuant une demande en ligne sur notre Site Internet.

1.2 Les comptes joints ne sont pas autorisés. A des fins règlementaires et de gestion des risques, nous pourrions être amenés à vérifier les informations que vous nous fournissez, en ligne et par d'autres moyens. En acceptant les présentes Conditions Générales, vous nous autorisez à procéder à ces vérifications. Nous pourrions vous demander de nous adresser des documents complémentaires (par exemple, un justificatif de revenu), dès maintenant ou ultérieurement.

1.3 Pour ouvrir un Compte Ivobank auprès d'Ivobank et souscrire aux Services ou les utiliser, vous devez disposer d'une adresse électronique valable, avoir plus de 18 ans, résider au Royaume-Uni et avoir la capacité légale de conclure des contrats. Par ailleurs, vous ne devez pas avoir fait l'objet d'une procédure de faillite ou d'un autre jugement pour insolvabilité. A notre entière discrétion, nous pouvons autoriser les résidents d'autres pays que le Royaume-Uni à ouvrir un Compte Ivobank. Vous ne pouvez utiliser votre Compte Ivobank qu'à des fins personnelles ou individuelles. Vous ne pouvez pas utiliser le Compte Ivobank pour le compte d'une entreprise, d'une association, d'une société, d'une entreprise individuelle ou de toute autre entité. Vous vous interdisez de revendre ou de permettre de quelque autre manière à des tiers l'accès à votre Compte Ivobank en utilisant vos Informations de Sécurité.

1.4 Vous avez le droit d'annuler le présent contrat dans un délai de 14 jours à compter de sa conclusion. Vous pouvez exercer ce droit en suivant la procédure exposée à l'Article 11. Si vous n'exercez pas ce droit dans les 14 jours, vous et nous continuerons d'être liés par les présentes Conditions Générales. Toutefois, si vous exercez ce droit, nous rembourserons toute somme que vous avez déposée auprès de nous conformément à l'Article 11. Veuillez noter que si nous vous avons fourni des Services payants avant l'annulation du présent contrat au cours de la période de 14 jours, nous vous facturerons lesdits Services.

2 Mise en service de votre Compte Ivobank

Vous pouvez nous contacter par courriel, via un groupe de discussion en ligne (chat) ou en contactant notre service clients par téléphone. Toutes nos coordonnées sont disponibles en cliquant sur le lien « Contactez-nous » figurant sur notre Site Internet et pourront faire l'objet de mises à jour régulières. Si vos coordonnées changent, vous devez les mettre immédiatement à jour en vous connectant au Site Internet. Vous devez vous assurer que l'adresse électronique que vous nous avez communiquée reste toujours valable. Les modifications de vos coordonnées n'entreront en vigueur qu'une fois que nous aurons reçu la notification dudit changement.

Nous pouvons enregistrer ou contrôler les discussions en ligne ou conversations téléphoniques, ce qui nous permettra d'évaluer et d'améliorer la qualité de notre service, à des fins de formation, de sécurité et règlementaires.

3 **Communications électroniques**

Toute modification des présentes Conditions Générales, conformément à l'Article 4, et toute notification ou autre communication relative aux Services peut vous être adressée électroniquement, y compris par courrier électronique et par la publication des mises à jour des Conditions Générales sur notre Site Internet. Vous acceptez de recevoir les communications d'Ivobank au format électronique. Toutes les communications au format électronique seront considérées comme « écrites » et comme étant reçues au plus tard cinq Jours Ouvrés à compter de leur envoi, de la publication ou de la diffusion, que vous ayez ou non reçu ou récupéré ladite communication.

4 **Modification des Conditions Générales**

En sus de notre droit de modifier les taux d'intérêt conformément à l'Article 30, nous pouvons modifier les Conditions Générales en vous adressant un courriel avec un préavis de 30 jours. En cas de modifications apportées aux frais et coûts applicables au Compte Ivobank, nous vous en informerons moyennant un préavis de 3 mois. Ces notifications vous seront adressées par courriel à l'adresse électronique que vous avez enregistrée.

Si vous décidez de ne pas accepter les Conditions Générales telles que modifiées, vous pouvez mettre un terme au présent contrat et clôturer votre Compte Ivobank conformément à l'Article 11.

5 **Réclamations**

Nous sommes attentifs au service que nous vous fournissons. Nous nous efforçons d'appliquer des normes parmi les plus élevées possibles et d'améliorer le service que nous vous fournissons. Si, d'une façon ou d'une autre, vous n'êtes pas satisfait, faites-le nous savoir. Nos coordonnées figurent sur la page « Contactez-nous » de notre Site Internet.

Si vous n'êtes pas satisfait de la façon dont votre plainte est traitée ou si vous ne recevez pas de réponse définitive dans les huit semaines suivant la date de votre réclamation, vous pouvez la faire suivre par écrit auprès du Médiateur Financier (*Financial Ombudsman Service*), South Quay Plaza, 183 Marsh Wall, Londres E14 9SR ou par téléphone au 44 (0) 845 080 1800. Le Médiateur Financier peut examiner les plaintes relatives aux Porte-Monnaies Electroniques et au Comptes Epargne.

6 **Le Code Bancaire**

Nous nous conformons au Code Bancaire britannique. Il s'agit d'un code facultatif, exposant les normes applicables en matière de bonnes pratiques bancaires que les banques doivent mettre en œuvre dans leurs relations avec les particuliers au Royaume-Uni. Ivobank applique ces principes à tous ses clients. Le Code Bancaire britannique est disponible en ligne sur www.bankingcode.org.uk.

7 **Sécurité et accès**

Pour nous donner des instructions ou obtenir des informations sur votre Compte Ivobank, vous devez accéder au Site Internet ou suivre les instructions qui figurent sur la page « Contactez-nous » de notre Site Internet, et fournir vos Informations de Sécurité.

Les communications importantes vous seront envoyées par courrier électronique. Nous n'envoyons pas d'informations confidentielles en réponse à un courriel non sécurisé afin de respecter les normes de sécurité et de vous protéger. Des informations sécurisées peuvent vous être communiquées dans le cadre de discussions en ligne ou par téléphone, une fois que vous nous aurez communiqué vos Informations de Sécurité.

Pour que notre service reste sécurisé, vous devez préserver vos Informations de Sécurité et vous vous interdisez de les divulguer à des personnes non autorisées. Vous devez nous contacter immédiatement si vous avez connaissance ou si vous pensez qu'une autre personne a accès à vos Informations de Sécurité ou en cas de transactions invalides effectuée sur votre Compte Ivobank. Nous pouvons suspendre nos Services immédiatement si nous suspectons l'existence d'une faille de sécurité potentielle ou réelle. Une fois connecté à la zone sécurisée du Site Internet pour utiliser les Services, vous ne devez à aucun moment vous éloigner de l'équipement terminal ou tout autre dispositif à partir duquel vous accédez aux Services ni laisser une autre personne l'utiliser avant de vous être déconnecté de la zone sécurisée du Site Internet. A la fin de toute session, vous devez vous assurer de vous être déconnecté de la zone sécurisée du Site Internet.

Nonobstant ce qui précède, vous pouvez divulguer votre nom d'utilisateur aux Commerçants Ivobank afin de les payer et de recevoir des paiements desdits Commerçants Ivobank.

Vous êtes responsable de toutes les actions que vous autorisez via votre Compte Ivobank. Si vous autorisez un tiers à utiliser le Compte Ivobank ou vos Informations de Sécurité, vous êtes responsable de toutes transactions qu'il effectuera.

Nous vous rembourserons le montant de toute perte résultant de toute utilisation non autorisée de votre Compte Ivobank (par exemple, lorsque vos Informations de Sécurité sont utilisées sans votre autorisation). Si nous sommes responsables des transactions non autorisées, nous créditerons votre Porte-Monnaie Electronique de la somme perdue à hauteur du montant de la transaction, ainsi que des intérêts et frais correspondants. Cependant, vous serez responsable de toutes pertes (y compris du montant de toute transaction réalisée sans votre autorisation) si : (i) vous n'avez pas agi de manière diligente, facilitant ainsi la transaction non autorisée, et (ii) vous avez agi délibérément ou frauduleusement de manière à permettre à un tiers d'accéder à vos Informations de Sécurité. Aux fins du présent Article 7, il est entendu que l'expression « agir de manière non-diligente » comprend la non-observation de vos obligations de sécurité telles que prévues dans les présentes Conditions Générales.

8

Respect des lois

Vous vous interdisez d'utiliser votre Compte Ivobank ou les Services à des fins illicites ou pour transmettre des documents illicites, importuns, diffamatoires (faux et préjudiciables pour des tiers), non respectueux de la vie privée des tiers, injurieux, menaçants ou contrefaisant les droits des tiers.

9 **Relevés de compte**

Nous fournissons des relevés mensuels en ligne que vous pouvez visualiser en vous connectant sur la zone sécurisée du Site Internet et en suivant les liens vers les « Relevés de compte ».

Vous devez vérifier attentivement votre relevé et nous informer dès que possible de toute entrée semblant incorrecte.

10 **Frais et charges**

Nos frais et charges actuels sont disponibles sur notre Site Internet.

Nous pourrions les modifier périodiquement conformément à la procédure décrite à l'Article 4.

Nous pouvons vous proposer régulièrement de nouveaux produits et services. Dans ce cas, nous vous communiquerons les nouvelles conditions et les frais qui s'appliqueront alors à ces nouveaux services.

Nous pourrions appliquer des frais supplémentaires pour les services supplémentaires que nous fournirons, en sus de ceux que nous devons fournir en vertu des présentes. Vous serez informé de ces frais avant que nous ne vous fournissions les services, en suivant la procédure décrite à l'Article 4.

11 **Clôture de votre Compte Ivobank**

Vous pouvez mettre un terme au présent contrat et clôturer votre Compte Ivobank à tout moment en en faisant la demande dans le cadre d'une discussion en ligne (chat), par courriel ou en contactant le service clients par téléphone. Toutes nos coordonnées sont disponibles en cliquant sur le lien « Contactez-nous » figurant sur notre Site Internet.

Si nous souhaitons clôturer votre Compte Ivobank, nous vous en informerons normalement avec un préavis minimum de 30 jours (par exemple, lorsque votre Compte Ivobank devient un Compte Ivobank Inactif conformément à l'Article 29), sauf si les circonstances justifient la clôture de votre Compte sans préavis (par exemple, lorsque nous avons des raisons valables de penser que (i) vous ou un tiers utilisez votre Compte Ivobank de manière illégale ou frauduleuse, (ii) vous nous avez fourni de fausses informations, ou (iii) vous manquez de manière grave ou répétée aux présentes Conditions Générales).

Cette résiliation n'affectera pas les droits ou obligations découlant de la loi qui peuvent résulter ou avoir résulté des présentes Conditions Générales.

Si nous clôturons votre Compte Ivobank, nous verserons ou transférerons (déduction faite de toutes sommes que vous nous devez) les espèces que nous détenons pour vous sur un compte ouvert à votre nom. Vous devrez nous payer les sommes que vous nous devez toujours ou qui viennent à échéance, après la clôture de votre Compte Ivobank. Nous pourrions utiliser les fonds se trouvant sur tout autre Compte Ivobank créditeur afin de nous rembourser tout ou partie des sommes que vous nous devez sur le Compte Ivobank que nous avons clôturé.

Si les fonds qui se trouvent sur votre Compte Ivobank ne suffisent pas à couvrir les sommes qui nous sont dues, Ivobank se réserve le droit de recouvrer sa créance, ainsi que les frais qu'elle pourrait engager à cette fin, à son choix et sa

discrétion. Ivobank pourra confier la gestion quotidienne (ainsi que les informations afférentes) du Compte Ivobank à un tiers dans le but de recouvrer les créances.

12 **Système de Compensation des Services Financiers**

Les dépôts que nous détenons sont protégés par le Système Britannique de Compensation des Services Financiers (*UK Financial Services Compensation Scheme*, FSCS). Les paiements effectués en vertu du FSCS sont limités à 50.000 £ maximum.

13 **Degré de diligence**

Sous réserve de ce qui suit, nous ferons tous nos efforts commercialement raisonnables afin de vous fournir les Services.

En sus des autres limitations de responsabilité exposées dans les présentes Conditions Générales, nous n'assumerons aucune responsabilité à votre égard si les Services ne fonctionnent pas comme décrit en raison de l'une ou de plusieurs des circonstances suivantes :

- les Services ne fonctionnent pas correctement et vous avez connaissance ou nous vous avons informé du dysfonctionnement avant que vous ne réalisiez une transaction ; ou
- vous n'avez pas communiqué les informations correctes d'enregistrement ou autres qui pouvaient s'avérer nécessaires ; ou
- des événements indépendants de notre volonté (tels que notamment, un incendie, un dégât des eaux ou des interférences avec une force extérieure) empêchent la bonne exécution du Service ou de la transaction demandé(e) alors que nous avons pris des précautions raisonnables pour éviter ces événements.

Ni nous ni nos prestataires de services ou mandataires ne déclarons, ne garantissons et ne nous engageons sur le fait que (i) les Services fonctionneront de façon ininterrompue, opportune, sécurisée ou sans erreur, ou (ii) la qualité des Services, de tous produits, des informations ou d'autres éléments que vous achetez ou obtenez via les Services répondra à vos attentes ou à vos besoins.

14 **Responsabilité**

Nous ne serons responsables que des pertes directes que vous subirez en cas de manquement contractuel d'Ivobank.

Cependant, nous ne serons pas responsables des pertes d'activité, des pertes d'opportunité, des manques à gagner ou de tout événement indépendant de notre volonté (y compris, notamment, un événement ou une série d'événements qui perturbe notre service ou qui retarde ou empêche l'exécution de vos instructions, ou tel que prévu à l'Article 13), que ces pertes soient directes ou indirectes.

Nous ne serons pas responsables des pertes indirectes.

Aucune stipulation des présentes Conditions Générales n'exclut ni ne limite notre responsabilité à votre égard en cas de (i) faute lourde, faute grave ou fraude, ou (ii) décès ou préjudice corporel causé par notre négligence.

Aucune stipulation des présentes n'exclut ni ne limite les droits dont vous pourriez bénéficier en vertu de la loi applicable, notamment dans les cas où vous êtes considéré comme un consommateur conformément aux lois locales.

15 **Cession**

Nous pouvons céder, transférer, facturer ou traiter de toute autre manière les présentes Conditions Générales ou sous-traiter nos obligations au titre des présentes, en tout ou partie. Si Ivobank sous-traite ses obligations, Ivobank restera directement responsable à votre égard de ses obligations au titre des présentes.

16 **Action en justice à votre encontre**

Si nous sommes informés que vous avez été condamné à une peine d'amende ou fait l'objet d'une décision de justice ou d'un jugement, nous pourrions refuser les retraits ou virements à partir de votre Compte Ivobank jusqu'à ce que l'amende ou la procédure judiciaire soit payée, exécutée ou annulée. Vous êtes responsable des pertes, coûts ou dépenses que nous pourrions engager en conséquence d'un litige ou d'une action en justice avec un tiers concernant votre Compte Ivobank.

17 **Confidentialité du nom d'utilisateur et du mot de passe**

Les salariés d'Ivobank n'ont pas accès à vos noms d'utilisateur et mots de passe pour des sites Internet tiers. En outre, les salariés Ivobank ne peuvent ni conserver, ni visualiser, ni récupérer les mots de passe que vous utilisez pour les Services.

18 **Droits de propriété**

Vous reconnaissez et acceptez qu'Ivobank, ses concédants ou ses prestataires de services détiennent tous les droits sur le Site Internet, le contenu affiché sur ce Site et toute propriété intellectuelle ou technologie propriétaire (quel qu'en soit le format) mise à votre disposition dans le cadre des Services ou conjointement à ceux-ci. Vous pouvez uniquement exercer les droits expressément autorisés dans les présentes Conditions Générales ou par les Services. Vous vous interdisez de copier, de reproduire, de distribuer ou de créer des œuvres dérivées à partir de tout contenu.

19 **Droits des tiers**

19.1 Sous réserve de l'Article 19.2, la Loi britannique sur les Contrats (Droits des Tiers) (*Contracts (Rights of Third Parties) Act*) de 1999 ne s'appliquera pas aux présentes Conditions Générales et les tiers qui ne sont pas parties aux présentes ne pourront bénéficier d'aucun avantage en vertu des présentes Conditions Générales et ne pourront pas les faire valoir.

19.2 Vous reconnaissez que Yodlee Inc. (ci-après « Yodlee ») est un tiers bénéficiaire des stipulations ci-dessus, y compris du droit de faire valoir lesdites stipulations, dans les mêmes conditions que si Yodlee était partie aux présentes Conditions

Générales. Cependant, ni vous ni nous n'aurons besoin de l'accord de Yodlee pour modifier les présentes Conditions Générales ou les résilier.

20

Autres

Si une stipulation des présentes Conditions Générales est déclarée inopposable, cette stipulation sera interprétée, dans la mesure du possible, de manière à refléter l'intention des parties ; les autres stipulations resteront en vigueur.

Notre intention est de ne tenir compte que des stipulations écrites exposées dans les présentes Conditions Générales. Veuillez les lire attentivement et nous contacter, ou ne pas souscrire à nos Services si elles contiennent des stipulations auxquelles vous ne souhaitez pas adhérer. De cette façon, nous pouvons éviter toute confusion sur ce qui est attendu de vous et de nous, respectivement.

SECTION 2

Conditions Générales applicables aux Comptes Ivobank

21 **Votre Compte Ivobank**

21.1 Votre Compte Ivobank se compose de deux sous-comptes : le « Compte Epargne » et le « Porte-Monnaie Electronique » :

21.1.1 Le Compte Epargne est porteur d'intérêts et permet les paiements vers et à partir du Porte-Monnaie Electronique.

21.1.2 Le Porte-Monnaie Electronique n'est pas porteur d'intérêts mais permet les paiements vers et à partir d'Ivobank. Il peut être utilisé pour (i) payer directement les Commerçants Ivobank ou recevoir des paiements directement des Commerçants Ivobank, (ii) effectuer des paiements sur les sites Internet d'autres commerçants en utilisant votre Carte Virtuelle, et (iii) effectuer des paiements vers, et en recevoir de tout autre Porte-Monnaie Electronique Ivobank détenu par un autre titulaire de compte Ivobank.

21.2 Les fonds peuvent être transférés immédiatement entre votre Compte Epargne et votre Porte-Monnaie Electronique.

21.3 Il vous incombe de gérer et de contrôler votre Compte Ivobank. Si vous pensez qu'une transaction avec un Commerçant Ivobank n'est pas valable ou si vous souhaitez contester une transaction avec un Commerçant Ivobank, vous devez dans un premier temps en informer le Commerçant Ivobank et lui demander d'enquêter. Si le Commerçant Ivobank est dans l'incapacité de résoudre le problème, vous devez nous en informer par courriel sécurisé, par téléphone ou par discussion en ligne (chat) lorsque vous vous connectez à votre Compte Ivobank. Nous accuserons réception de votre réclamation dans les 24 heures. S'il n'est pas possible de résoudre le litige, et dès que nous aurons reçu les informations relatives à la transaction de toutes les parties concernées, vous acceptez qu'Ivobank prenne une décision définitive concernant le litige et annule ou confirme la transaction en conséquence. Si vous pensez que tout autre type de transaction n'est pas valable, ou si vous souhaitez contester une transaction, veuillez nous contacter. Nos coordonnées figurent sur la page « Contactez-nous » de notre Site Internet.

21.4 Sauf accord contraire entre vous et nous, votre Compte Ivobank sera ouvert dans votre devise locale. Si vous souhaitez ouvrir un compte dans une autre devise proposée par Ivobank, veuillez nous contacter en cliquant sur le lien « Contactez-nous » figurant sur notre Site Internet.

22 **Dépôts**

22.1 Une fois votre compte activé, vous pouvez effectuer d'autres paiements sur votre Compte Ivobank (i) en transférant de l'argent vers votre Compte Ivobank à partir de votre Compte Bancaire Externe ; ou (ii) en prenant des dispositions avec une autre banque afin d'effectuer un paiement par carte de paiement, carte de crédit ou un système de compensation local, dont les détails sont exposés dans la Page d'Informations sur les Modes de Paiement. Actuellement, nous n'acceptons pas les paiements en espèces ou par chèque sur votre Compte Ivobank. Veuillez consulter Page d'Informations sur les Modes de Paiement afin d'obtenir des renseignements concernant les paiements sur votre Compte Ivobank. La Page d'Informations sur les Modes de Paiement est disponible sur le Site Internet.

- 22.2 Pour effectuer des paiements sur votre Compte Ivobank à partir de votre Compte Bancaire Externe, vous devez initier ce paiement depuis votre Compte Bancaire Externe, à l'exception des paiements à partir de votre Compte Bancaire Externe utilisant le service Paiement Immédiat, que vous pourrez réaliser à partir de notre Site Internet. Pour effectuer des paiements sur votre Compte Ivobank en utilisant votre carte de débit ou de crédit, veuillez suivre les instructions figurant sur le Site Internet.
- 22.3 Veuillez noter que nous ne pourrions traiter les dépôts à partir de votre Compte Bancaire Externe le jour même (sous réserve qu'il s'agisse d'un Jour Ouvré) que si nous recevons les informations avant l'Heure de Clôture. Nous traiterons toutes demandes reçues ultérieurement le Jour Ouvré suivant.
- 22.4 Tous les dépôts seront normalement crédités sur le Porte-Monnaie Electronique du bénéficiaire au plus tard à l'heure de fermeture des bureaux du Jour Ouvré où ils auront été traités ; nous ne pouvons toutefois le garantir. Le traitement dépendra des méthodes utilisées et des règles des systèmes de compensation locaux.
- 22.5 Les intérêts perçus sur les nouveaux dépôts effectués sur votre Compte Epargne commenceront à courir à la date à laquelle Ivobank recevra les fonds.

23 Paiements

- 23.1 Vous pouvez payer les Commerçants Ivobank directement à partir de votre Compte Ivobank.
- 23.2 Lorsque vous ouvrirez un Compte Ivobank, nous vous enverrons un lien vous permettant de télécharger gratuitement une Carte Virtuelle. Vous pouvez utiliser cette Carte Virtuelle pour effectuer des achats en ligne auprès de commerçants qui acceptent les paiements par MasterCard et qui ne font pas l'objet d'une interdiction, tel que nous pourrions le déterminer périodiquement. Veuillez également noter que vous ne pouvez pas utiliser votre Carte Virtuelle pour des achats nécessitant la présentation d'une carte physique pour le paiement (par exemple, pour une location de véhicule, une réservation d'hôtel et autres opérations au comptant).
- 23.3 Le montant de tous achats effectués en utilisant votre Carte Virtuelle sera débité de votre Porte-Monnaie Electronique. Si vous ne disposez pas des fonds suffisants sur votre Porte-Monnaie Electronique, la transaction ne pourra pas être traitée.
- 23.4 Dans le cadre de votre utilisation de la Carte Virtuelle, vous pourrez utiliser la Fonction Renseignement de Formulaire lorsque vous effectuerez des achats sur des sites Internet tiers. Vous devez être prudent lorsque vous accédez aux sites Internet tiers.

24 Retraits et virements

- 24.1 Vous pouvez si vous le souhaitez retirer la somme conservée dans votre Porte-Monnaie Electronique en effectuant un retrait conformément au présent Article 24. Vous pouvez effectuer un retrait depuis votre Porte-Monnaie Electronique

vers votre Compte Bancaire Externe en nous déclarant votre Compte Bancaire Externe. Des virements peuvent également être effectués à partir de votre Porte-Monnaie Electronique comme indiqué aux Articles 23 et 24.5. Les modes de paiement que nous utilisons pour traiter un retrait varient en fonction du pays dans lequel le retrait est effectué. Ces modes sont décrits dans La Page d'Informations sur les Modes de Paiement qui est disponible sur le Site Internet.

- 24.2 La somme sera virée vers votre Compte Bancaire Externe conformément aux horaires de traitement qui s'appliquent en fonction des modes de paiement utilisés. Nous ne facturerons pas de frais si vous virez des sommes de votre Porte-Monnaie Electronique vers votre Compte Bancaire Externe. Cependant, si vous demandez une transaction SWIFT, vous pourrez être amené à payer des frais de transaction SWIFT. Lorsque vous effectuez une telle transaction, il est possible que nous devions réaliser des contrôles afin de respecter nos obligations réglementaires. Ces contrôles peuvent comprendre, par exemple, l'obtention d'une nouvelle preuve d'identité.
- 24.3 Lorsque vous nous demandez d'effectuer un retrait, nous déduisons immédiatement la somme de votre Compte Ivobank. Si vous nous communiquez les instructions de paiement après l'Heure de Clôture ou un jour qui n'est pas un Jour Ouvré, cette opération ne pourra avoir lieu que le Jour Ouvré suivant. Toutefois, si vos instructions de paiement concernent un retrait devant être effectué à une date ultérieure, nous déduisons la somme de votre Compte Ivobank à cette date ou, si cette date n'est pas un Jour Ouvré, le Jour Ouvré suivant ladite date.
- 24.4 Dans la mesure du possible, Ivobank s'efforcera de vérifier à la fois que les coordonnées du Compte Bancaire Externe sont correctes et que votre Compte Ivobank dispose des fonds suffisants avant de traiter un retrait. Si le paiement est retourné à Ivobank parce qu'il ne peut pas être traité par la Banque Déclarée, Ivobank re-créditera les fonds sur votre Compte Ivobank.
- 24.5 Lorsque vous nous demandez d'effectuer un paiement vers le compte Ivobank d'un tiers, nous déduisons immédiatement la somme de votre Compte Ivobank et nous créditerons le compte Ivobank du tiers concerné le jour même, sous réserve qu'il s'agisse d'un Jour Ouvré.
- 24.6 Veuillez noter que nous ne serons pas responsables de l'arrivée tardive du paiement à la banque du bénéficiaire due au fait que vous n'auriez pas communiqué des informations correctes ou suffisantes. Nous ne serons pas non plus responsables si la banque du bénéficiaire ne crédite pas son compte ou n'effectue pas le virement parce que votre Compte Ivobank ne dispose pas des fonds suffisants pour couvrir le montant du virement et des frais correspondants.

25 **Maximisation des fonctionnalités sur votre Compte Ivobank**

Dans le cadre de la procédure d'ouverture du Compte Ivobank, vous pouvez désigner un compte ouvert dans une Banque Déclarée ; nous vérifierons qu'il s'agit bien du vôtre en utilisant la Vérification de Compte Immédiate ou le Dépôt Symbolique. Une fois la vérification effectuée, vous pouvez utiliser ce Compte Bancaire Externe pour alimenter votre Compte Ivobank. Vous pouvez également utiliser ce Compte Bancaire Externe pour retirer des fonds à partir de votre Compte Ivobank. Si vous décidez de ne pas déclarer votre Compte Bancaire Externe, l'argent ne pourra être retiré qu'à partir de votre Compte Ivobank (i) en

payant un Commerçant Ivobank, (ii) en effectuant un paiement par Carte Virtuelle, ou (iii) en transférant des fonds vers un autre Porte-Monnaie Electronique Ivobank détenu par un tiers. Vous ne pourrez pas non plus utiliser le service Paiement Immédiat.

26 **Soldes minimum et maximum**

Le solde minimum que vous pouvez avoir sur votre Compte Ivobank est de 0 £, 0 CAD\$ ou 0 EUR. Le solde maximum que vous pouvez avoir sur votre Compte Ivobank est de 1.000.000 £, 2.000.000 CAD\$ ou 1.500.000 EUR.

27 **Plafonds des transactions**

27.1 Nous fixerons des plafonds quant au montant maximum et à la fréquence des transactions que vous pouvez engager via Ivobank, y compris les transactions que vous effectuez en utilisant votre Carte Virtuelle. Nous réviserons ces plafonds périodiquement en fonction de votre historique de transactions réalisées par notre intermédiaire et du niveau d'informations que vous nous avez communiquées. Les plafonds sont fixés en vue de garantir à la fois votre sécurité et notre conformité aux exigences réglementaires et aux normes prudentielles.

27.2 Même si le plafond de transaction n'est pas dépassé, Ivobank peut refuser de traiter une transaction si elle pense raisonnablement que cette transaction est frauduleuse, illégale ou qu'elle entraînerait un manquement de la part du client aux Conditions Générales.

28 **Transactions étrangères**

Si vous utilisez votre Carte Virtuelle pour acheter des biens ou services dans une autre devise, veuillez noter que nous utiliserons le taux de change appliqué par MasterCard.

29 **Comptes Ivobank Inactifs**

29.1 Si aucune transaction n'a eu lieu sur votre Compte Ivobank (retraits, dépôts ou paiements avec votre Carte Virtuelle), en dehors des opérations effectuées par Ivobank (intérêts et frais) pendant une période de 6 mois et que nous ne recevons aucune communication de votre part durant cette période, nous vous contacterons pour vous demander si vous souhaitez que votre Compte Ivobank reste ouvert. En l'absence de réponse dans un délai de 6 semaines à compter de l'envoi de cette demande de confirmation, votre Compte Ivobank sera considéré comme un Compte Ivobank Inactif.

29.2 Si vous souhaitez récupérer des fonds se trouvant sur votre Compte Ivobank Inactif ou si vous pensez disposer d'un recours légal pour l'obtention de fonds se trouvant sur le compte d'un tiers, vous devrez compléter un formulaire de réclamation. Pour ce faire, vous pouvez télécharger un formulaire à partir du site Internet de l'Association des Banquiers Britanniques (*British Bankers Association*), www.bba.org.uk. Pour plus d'information sur les comptes inactifs, veuillez vous rendre sur le site situé à l'adresse www.bba.org.uk. Si vous effectuez une demande de fonds valable, la somme vous sera intégralement versée accompagnée des intérêts, le cas échéant.

30 **Intérêts**

- 30.1 Seul le Compte Epargne est porteur d'intérêts qui seront crédités sur votre Compte Ivobank chaque mois, à la date anniversaire de l'ouverture du Compte Ivobank, aux taux indiqués sur notre Site Internet.
- 30.2 Nous pouvons modifier nos taux d'intérêts périodiquement. Nous vous informerons des modifications des taux d'intérêts au moyen d'un avis publié sur notre Site Internet dans les 3 Jours Ouvrés de la modification.
- 30.3 Nous versons des intérêts nets (toutes taxes déduites) sur tout Compte Ivobank, sauf si vous avez envoyé un Formulaire R85 (pour les résidents britanniques) ou un Formulaire R105 (pour les résidents non-britanniques) valide pour votre Compte Ivobank.
- 30.4 Nous verserons des intérêts bruts sur votre Compte Ivobank à compter de la fin du mois au cours duquel nous recevrons, le cas échéant, un Formulaire R85 (pour les résidents britanniques) ou un Formulaire R105 (pour les résidents non-britanniques). Nous n'ajouterons pas la différence entre les intérêts bruts et les intérêts nets qui vous ont été versés les mois précédents sur votre Compte Ivobank.
- 30.5 Si nous vous versons des intérêts bruts sur votre Compte Ivobank, vous devez nous informer immédiatement (en utilisant le lien « Contactez-nous » figurant sur notre Site Internet) en cas de changement de situation car vous devrez alors payer des taxes sur les intérêts versés sur ce Compte Ivobank.

SECTION 3

Conditions générales relatives aux services Paiement Immédiat et Vérification de Compte Immédiate

31 Description des services Paiement Immédiat et Vérification de Compte Immédiate

31.1 Sous réserve que vous déclariez votre Compte Bancaire Externe à Ivobank en utilisant la Vérification de Compte Immédiate, vous pouvez décider d'effectuer un Virement de Fonds à partir de votre Compte Bancaire Externe vers votre Compte Ivobank via le service Paiement Immédiat. Vous ne pouvez pas utiliser le service Paiement Immédiat si vous déclarez votre Compte Bancaire Externe en utilisant le service Dépôt Symbolique. En réalisant un Virement de Fonds via le service Paiement Immédiat sur notre Site Internet, vous aurez immédiatement accès à l'argent transféré de votre Compte Bancaire Externe, même si les fonds n'ont pas encore été retirés dudit Compte.

31.2 Si vous nous demandez d'effectuer un Virement de Fonds à partir de votre Compte Bancaire Externe vers votre Compte Ivobank via le service Paiement Immédiat sur notre Site Internet, nous demanderons à votre Banque Déclarée désignée d'initier un Virement électronique de Fonds, du montant que vous avez demandé, plus tous frais additionnels qu'Ivobank facture pour les transferts Paiement Immédiat. Sous réserve de la bonne exécution de cette procédure, le montant du virement demandé sera alors crédité sur votre Compte Ivobank. Si, pour quelque raison que ce soit, ces sommes ne sont pas débitées de votre Compte Bancaire Externe alors que nous avons déjà crédité votre Compte Ivobank de ces sommes, nous débourserons ledit montant du Compte Ivobank ainsi que les intérêts que nous vous aurons versés, même si vous les avez déjà retirés. Si le débit de ces sommes entraîne un découvert, des frais supplémentaires pourront vous être facturés.

31.3 Le service Paiement Immédiat ne peut pas être utilisé pour effectuer un virement de fonds électronique vers des tiers ni des virements de fonds vers ou à partir d'un compte détenu par une autre personne que vous. Le service Paiement Immédiat ne peut être utilisé que si vous déclarez votre Compte Bancaire Externe à Ivobank en utilisant le service Vérification de Compte Immédiate.

31.4 Le service Vérification de Compte Immédiate vous permet de demander le transfert d'informations par Ivobank vers le site Internet d'une Banque Déclarée afin de demander à cette Banque Déclarée de nous fournir des informations nous permettant de vérifier votre identité et vos pouvoirs.

31.5 Les services Paiement Immédiat et Vérification de Compte Immédiate peuvent ne pas être proposés aux clients dans tous les pays. Veuillez consulter la Page d'Informations sur les Modes de Paiement disponible sur le Site Internet pour obtenir des informations sur la disponibilité desdits services.

32 Informations d'enregistrement

32.1 Pour pouvoir utiliser les services Paiement Immédiat et Vérification de Compte Immédiate, vous devez pouvoir vous connecter à votre Compte Bancaire Externe par Internet et vous devez communiquer toutes les informations personnelles requises, y compris celles relatives à votre Compte Bancaire Externe. Ces informations doivent être exactes et exhaustives et vous acceptez de mettre à

jour les informations d'enregistrement si nécessaire. Vous vous interdisez de faire des fausses déclarations quant à votre identité ou toute autre information relative à votre Compte Bancaire Externe. La non communication d'informations exactes et exhaustives pendant l'enregistrement peut empêcher l'utilisation des services Paiement Immédiat et Vérification de Compte Immédiate ou entraîner des erreurs.

32.2 Vous déclarez à Ivobank que le Compte Bancaire Externe est ouvert à votre nom, que vous êtes le titulaire du Compte Ivobank et du Compte Bancaire Externe et que vous détenez tous les pouvoirs et droits nécessaires pour vous inscrire au service Paiement Immédiat et effectuer un Virement de Fonds à partir de Votre Compte Bancaire Externe vers votre Compte Ivobank.

32.3 Vous déclarez à Ivobank avoir lu et accepté toutes les conditions exposées sur le site Internet de la Banque Déclarée (ou qui vous sont communiquées d'une autre façon par la Banque Déclarée).

32.4 Vous reconnaissez qu'Ivobank et la Banque Déclarée concernée peuvent se fonder sur les déclarations et les autorisations que vous fournissez, sans effectuer de vérification.

33 **Autorisation pour accéder aux informations relatives à votre Compte Bancaire Externe et utiliser les services Paiement Immédiat et Vérification de Compte Immédiate**

33.1 En vous inscrivant aux services Paiement Immédiat et Vérification de Compte Immédiate, vous autorisez Ivobank (y compris ses prestataires de services et mandataires) à entreprendre les actions suivantes pour votre compte :

33.1.1 accéder aux sites Internet des Banques Déclarées et récupérer les données relatives à votre Compte Bancaire Externe ;

33.1.2 divulguer vos nom, nom d'utilisateur et mots de passe utilisateur à la Banque Déclarée dans le but d'exécuter toute instruction de paiement que vous nous donnez ou de fournir les Services ;

33.1.3 vous inscrire sur les sites Internet de la Banque Déclarée pour effectuer un virement via le service Paiement Immédiat et accepter les conditions générales d'utilisation du site Internet et des services de la Banque Déclarée ; et

33.1.4 lorsque vous nous communiquez des instructions de paiement, prendre toutes les mesures nécessaires pour effectuer et autoriser la transaction Paiement Immédiat via le site Internet de la Banque Déclarée.

33.2 En fournissant ces informations, vous reconnaissez que vous nous les concédez en licence et que nous pourrions les utiliser, les modifier, les afficher, les diffuser et créer de nouveaux documents en les utilisant dans le but de fournir le service Vérification de Compte Immédiate.

33.3 Vous reconnaissez que les actes d'Ivobank et de ses prestataires de services et mandataires entrepris sur les sites Internet de la Banque Déclarée pour vous fournir les Services seront réputés être des actes effectués par vous-même.

34 **Instructions de paiement**

34.1 La Banque Déclarée doit effectuer la transaction Paiement Immédiat à partir du Compte Bancaire Externe et débiter les fonds reçus dudit Compte. A ce titre,

Ivobank ne sera pas obligée de s'assurer que ces instructions de paiement ont été suivies.

34.2 Nous ne serons pas responsables des pertes ou frais que vous aurez engagés en conséquence d'un retard de votre part dans la fourniture des instructions de paiement. Nous ne sommes pas non plus responsables si la Banque Déclarée refuse de traiter, pour une raison ou pour une autre, un Virement de Fonds via le service Paiement Immédiat.

34.3 Ivobank n'est pas responsable de la détection des erreurs pouvant se glisser dans les instructions de paiement que vous donnez. Vous êtes responsable du contenu des instructions de paiement que vous nous donnez et Ivobank peut, à son entière discrétion, se fonder uniquement sur les informations que vous fournissez (y compris les numéros de compte) lorsqu'elle traite ces instructions de paiement.

35 **Affiliation à la Banque Déclarée**

Vous reconnaissez qu'Ivobank n'a pas de relation, d'affiliation ni de lien avec la Banque Déclarée ni avec les sites Internet tiers accessibles dans le cadre des Services. Ivobank et les Services ne sont ni approuvés ni soutenus par la Banque Déclarée. Vous acceptez qu'Ivobank puisse exclure toute responsabilité concernant les actes, omissions ou résolutions de la Banque Déclarée.

- Version en date du 6 octobre 2008 -